

PROCES-VERBAL

Du Conseil d'école du Mardi 4 avril 2017

Heure de début de séance : 18h00

Personnes présentes : M. Viémont, Maire, M. Gaudicheau, Maire-adjoint aux affaires scolaires, Mmes et M. Jedeau, De Vuono, Aubert, Gervais, Hautereau, Toussaint, Grégoire, Robineau, Sibiril, Pilon-David, Allamélou, Giraudier représentant-e-s des parent-e-s d'élèves, Mmes et M. Fabre, Daubé, Noël, Bolze, Daubanton, Divet, Garda, Porhel, Fort, Dillies, Lenormand, Thomas, Boulo, Brossard, enseignant-e-s, Mme Porphire, directrice du périscolaire, Mme Aubry, directrice.

Personnes excusées : Mme Pelosse, IEN, M. Charbonnier, représentant de la restauration scolaire, Mmes et M. Tanzi, Foucreau, Lafforgue, Marlot

Adoption du PV du dernier Conseil d'école à l'unanimité.

Vie scolaire

Climat scolaire

L'AAPEEM a été alertée par 3 familles qui s'inquiètent des modalités de surveillance et a joué son rôle de relais auprès de l'école, de l'ALSH et de la Municipalité. Ces trois instances ayant été saisies conjointement, et travaillant depuis toujours ensemble pour le bien des élèves qui leur sont confiés, c'est donc une réponse collective que nous apportons.

⇒ Intervention de M. le Maire : la municipalité n'a pas attendu les courriers pour agir.

Demande d'un plan de surveillance à Anita afin qu'il n'y ait pas d'angle mort. La commission de sécurité n'avait rien signalé (pas de barrière en bas de l'escalier). Monsieur Viémont rappelle que l'équipe pédagogique est là pour enseigner. L'éducation est d'abord du ressort des parents. Le maire n'accepte pas les dégradations commises (toilettes cassées, cailloux dans les serrures, extincteur vidé...) qui ne sont pas tolérables.

La directrice rappelle que le climat scolaire est favorable.

⇒ Les modalités de surveillance. Toujours des enseignants dans la cour.

Déjà existantes mais renforcées pour répondre à l'inquiétude.

- Sur le temps scolaire : A 8h35, 1 enseignant au portail, 2 dans la cour. A 10h, récréation, cycle 3, 3 enseignants pour 5 classes : récréation calme (sauf jeux d'élimination). A 10h15, récréation cycle 2, 4 enseignants pour 8 classes, fermeture des toilettes après passage des classes. Récréation plus compliquée avec une cohorte de CE1 agitée : beaucoup de petites interventions. A 13h35, renforcement de l'encadrement, 6 enseignants pour 13 classes. A 14h45, récréation cycle 3 cour du haut, 3 enseignants pour 5 classes, cycle 2 cour du bas, 4 enseignants pour 8 classes, fermeture des toilettes après passage des classes.

- Sur le temps périscolaire : 14 personnes en surveillance + Anita qui tourne. 11h45 à 12h : 10 dans la cour, 12h : 6 animateurs qui partent en ateliers, 4 dans la cour, 130 enfants dans la cour. Animateurs redoublent de vigilance, une qui surveille toilettes-gradins, 2 animateurs surveillent du côté des tables de ping-pong, un au milieu avec vue globale sur la cour. 4 personnes dans la cantine. A partir de 12h50, ouverture de la partie herbeuse : 1 sur le terrain de foot et une au fond. A 13h, une personne de la cantine vient en renfort. 1 animateur / 30 enfants.
Groupes de CP-CE1 très compliqués.
Grossièretés pour les CM.
TAP : arrêt à 13h30, 12 adultes dans la cour jusqu'à l'arrivée des enseignants.
- ⇒ Les réponses apportées aux incidents. Réponses graduelles, individualisées, selon la nature de l'incident, son caractère répétitif, l'âge de l'enfant, ses spécificités personnelles.
 - Sur le temps scolaire, 1° message clair, forme de communication non-violente pratiquée cette année dans toutes les classes. L'enfant exprime ses émotions, se sent écouté. Sa parole est prise en compte. Médiation de l'adulte dans l'explicitation de l'incident. Aide à la distinction « rapporter/alerter ». Ce qui met en danger les autres ou petites transgressions. L'enfant prend l'engagement de ne pas recommencer. 2° présentation d'excuses. 3° Eloignement des enfants en conflit. Mise au calme sur les gradins. 3° Passage devant ou dans le bureau de la directrice avec mise au calme. Punition écrite possible. 4° information des familles, punition écrite possible.
 - Sur le périscolaire
Isolement dans le bureau d'Anita.
Prévenir la famille / Discuter avec la famille. Les parents soutiennent .
Anita a un cahier et note tous les incidents.
Anita prévient Monsieur le Maire et passe le relais à la directrice, passe les informations aux enseignants quand le problème est important.
Convocation possible des familles en mairie, renvoi possible.
Tous les services communiquent et fonctionnent dans le même sens. C'est à saluer, précise M. le maire.
Ne pas hésiter à aller voir les directrices : il suffit parfois d'échanger pour que cela cesse.
 - A partir de maintenant, toute dégradation commise par un enfant entraînera une information auprès de M. le Maire pour facturation, sur le temps scolaire et périscolaire. Mesure pour responsabiliser les parents : mesure pécuniaire en cas de dégradation (extincteur...). La gratuité n'existe pas.
- ⇒ Les axes de prévention
 - Dans les classes, pratiques coopératives, message clair, agenda coopératif, activités sur les compétences psychosociales, débat –philo, conseil d'élèves. Composantes pour améliorer le climat scolaire.
 - Dans l'école, conseil de délégués animés conjointement par les 2 directrices.
Dernière décision du conseil, mise en place d'enfants médiateurs identifiés par des gilets jaunes : recours supplémentaire pour les enfants en cas de conflit. Essai à titre expérimental, bilan au prochain conseil.
4 actions inscrites au projet d'école : Parcours moral et civique, actions de prévention, harmonisation des relations entre les différents partenaires intervenant auprès des enfants, relation école-famille.
Mise en place systématique du protocole académique de traitement du harcèlement dès suspicion ou révélation par l'enfant ou la famille. Grilles d'observation et d'analyse. 3 cas traités cette année.

- Pour les personnels. 6 heures de formation aux pratiques coopératives par l'OCCE en 2016. 6 heures de formation départementale à la prévention du harcèlement pour la directrice et un enseignant. 3 heures de formation départementale climat scolaire et bienveillance pour la directrice. 1 heure de concertation équipe enseignante/équipe périscolaire par période. Echanges quotidiens entre les 2 directrices ; Traitement conjoint de certains incidents. A noter que la coordination scolaire/périscolaire a été pointée comme particulièrement exceptionnelle par la Direction départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale.
- PEDT : TAP 2017/2018 : Prévention autour de l'hygiène et la santé. / Parentalité : théâtre et retransmission aux familles en soirée.
- Parents en souffrance : agent social sur Monnaie.

⇒ Les axes de progrès

- Surveillance plus visible par les enfants de la part des enseignants
- Modification des règlements intérieurs
- Elaboration conjointe avec l'AAPEEM d'un document d'information aux familles sur la thématique du climat scolaire
- Aménagement de la cour, casiers pour les manteaux, clôture au niveau de l'escalier.

Les équipes enseignante et d'animation déplorent que 2 familles soient restées anonymes, étant toujours ouverte au dialogue. Il est regrettable d'accorder plus de crédit aux rumeurs qu'au professionnalisme des personnels. Le rôle de relais de l'AAPEEM est salué par les équipes.

Proposition d'Anita aux parents de venir observer sur le temps de la pause méridienne.

- ⇒ Intervention de M. Toussaint : Déjà 2 mails de parents pour les toilettes qui sont de nouveau fermées. Pourquoi pénaliser l'ensemble des enfants ?
- Réponse de M. GAUDICHEAU : apprendre un fonctionnement aux enfants n'est pas les pénaliser.
 - Réponse de Mme Aubry : passée dans toutes les classes pour informer les élèves. La sécurité sera privilégiée. C'est aussi une demande des enfants lors du conseil de délégués, certains ne s'y sentaient pas en sécurité. Les incidents relatés dans les mails sont survenus avant la mise en place de la fermeture des toilettes.

Crédits alloués par la Municipalité

Dotation de fonctionnement, 44 euros / enfant

Dotation livres fin d'année CM2, 1400 euros

Dotation coopératives scolaires, 12€/enfant + 4472€ de subventions aux projets de sorties scolaires et classes transplantées, soit 8568€.

En moyenne, 85 €/enfant

Piscine : 4600 euros pour tous les CM2. Vouvray est en travaux. La municipalité a obtenu des créneaux à la piscine de Montlouis sur Loire.

Equipement d'une alarme intrusion et de caméras en attente des dotations préfectorales.

Monsieur Gaudicheau prévoit le remplacement des protections près des tables de ping-pong ainsi que sur les poteaux des paniers de basket. Remettre le panneau « Ecole de la Choisille ».

Politique numérique : investissement envisagé : 2 TBI supplémentaires ou bien 2 valises de 8 ordinateurs portables pour circuler de classe en classe (subventionnées à moitié par l'Education Nationale).

Projets pédagogiques et éducatifs.

Mobilisation de la Mairie à la hauteur des besoins de l'école, nous la remercions.

Mobilisation de l'AAPEEM, subvention de 1 500€ réparties comme suit : 500€ pour la classe transplantée de l'ULIS (le prix a été ramené à 100 euros/ famille), 200€ pour les sorties de fin d'année de chaque niveau.

Mobilisation des parents de l'école qui ont répondu présent lors des différentes ventes.

Basket Ecole : certaines classes de CM, intervenant 1 séance sur 2 sur 6 semaines. Rencontre avec des joueurs de l'UTBM et match le samedi suivant.

Prévention : piste routière en mars-avril CM1 : pratiquer le vélo et maîtriser le code de la route, Permis piéton CE2 en mars et permis internet, avec la gendarmerie. Danger des réseaux sociaux.

Ateliers CCV, en novembre, différentes thématiques : compost, tri sélectif ...

Carnaval, le 3 mars, accueil des maternelles (haie d'honneur, confettis...), goûter l'après-midi puis danse.

Téléthon, M.Aumercier est venu parler des maladies génétiques, un bel échange entre les enfants sur le handicap.

INRA, mini-conférence sur la vaccination, les maladies, la recherche. Proposition de Monsieur Allamélou.

Grand Théâtre, conte russe, Vassilissa-la-Belle, participation des enfants.

Beaux-arts, sorties gratuites sur place mais le transport reste à la charge de la coopérative. Nb de classes retenues : 4. Les CM1 ont travaillé sur Saint Martin, Mme Porhel, peinture et musique, CE1-CE2 : constellation et mythologie.

Grande lessive, jeudi 23 mars exposition sur le thème « Ma vie vue d'ici », goûter puis création possible par les familles.

Course longue : mercredi 24 mai, besoin de parents pour aider les enseignants pour la sécurité, l'encadrement ou la distribution du goûter.

Projet la Bourboule, du 6 au 8 juin.

13 élèves et deux enseignantes. Chien de traîneaux, découverte de petites bêtes. Grâce aux différentes actions menées, le prix final baisse. (de 130 euros à 100 euros).

Natation scolaire, fermeture de la piscine de Vouvray, demande de la Mairie à toutes les communes alentour possédant une piscine. Seule Montlouis a répondu positivement. Parmi les créneaux proposés, seuls deux étaient compatibles avec nos horaires. Nous avons fait le choix de privilégier les futurs 6ème pour valider un maximum de savoir-nager.

Hygiène et sécurité

Un exercice incendie s'est déroulé le 17 mars 2017, il a fallu 3 minutes pour évacuer et vérifier d'après les cahiers d'appel.

Un exercice PPMS,-confinement réalisé le 10 janvier 2017. Aucun observateur présent. Quelques erreurs dans le comptage, dues à l'absence d'un enseignant et à la répartition de ses élèves dans les classes.

Relation école famille

En janvier-février, **rencontres individuelles** parents/enseignant,

Le LSUN, livret scolaire unique numérique. Présentation du dispositif à l'aide d'un Powerpoint. Choix d'équipe de le diffuser au semestre. Outil synthétique qui sera en ligne à terme (format numérique). Suivi sur toute la scolarité. 3 items : objectifs non atteints, partiellement atteints ou atteints

L'objectif dépassé n'est pas un niveau de maîtrise attendu.

Portes ouvertes pour les parents des futurs CP reconduites, le lundi 3 juillet.

Les listes de fournitures scolaires. Elles ont été harmonisées pour faciliter la tâche de l'AAPEEM qui va peut-être mettre en place des colis de fournitures de rentrée.

Panneau d'information. Nous demandons à nouveau un panneau d'information implanté au niveau du portail et suffisamment grand pour accueillir toutes les informations d'une école de 14 classes.

Fête de l'école, 30 juin, formule spectacle : toutes les classes participent.

Questions des parents

- un parent d'un élève en CM2 s'inquiète du niveau d'orthographe et du fait que les fautes ne soient pas toujours corrigées dans les cahiers des enfants. Cela ne relève pas de la compétence du conseil d'école mais nous allons apporter une réponse. C'est un choix d'enseignants et en 6^{ème}, les cahiers ne sont pas vérifiés. Le parent peut se rapprocher de l'enseignant de son enfant.
- le problème de pression au niveau des robinets a-t-il été réglé ? Il faudrait changer la robinetterie. Les agents sont intervenus mais sans succès.

L'AAPEEM nous propose son aide pour la préparation de la fête de l'école.

Prochain conseil : jeudi 22 juin, 18 h

Séance levée à 20h.

Le président des parents élus
M. Lafforgue

M. Le maire
M. Viémont

Mme La directrice de
l'ALSH, Mme Porphire

M. Le Maire adjoint
M. Gaudicheau

Mme La directrice
Mme Aubry

La secrétaire
Mme Divet